



Déclaration liminaire de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration du 04/07/2023

Le 17 avril dernier, le Président de la République décrétait la fin de la mobilisation contre la réforme des retraites et le début d'une période de « 100 jours d'apaisement ».

Il n'a pas fallu attendre longtemps avant que la colère explose à nouveau dans tout le pays. Le meurtre de Nahel, âgé de 17 ans, lors d'un contrôle de police, s'est traduit par des actes de violences partout en France. De nombreux bâtiments publics ont été vandalisés et incendiés, dont les Centres des Finances Publiques de Vandoeuvre et Longwy.

Au-delà de l'urgence de protection des personnes et des biens, des chantiers de fonds doivent être entrepris, à rebours des politiques libérales menées par le gouvernement. Les réponses uniquement sécuritaires face aux colères qui s'expriment depuis de nombreuses années (gilets jaunes, retraites ...) ne résolvent aucun des problèmes de la société française. Au contraire, elles font le terreau de l'extrême droite qui instrumentalise la violence et menace la démocratie.

Pour la CGT, le gouvernement doit créer les conditions de l'apaisement :

- en refondant la police républicaine et son lien à la population, avec l'engagement d'un travail de fond en matière de formation, de management et de directive de maintien de l'ordre ;
- en menant une politique active et ferme de lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination dans les services publics et dans la société ;
- en créant d'urgence un plan de renforcement et de financement des services publics à hauteur des besoins sur tout le territoire, dans une perspective de justice et de mixité sociale ;
- en donnant à l'école les moyens matériels et humains de permettre à chaque enfant, où qu'il ou elle grandisse en France, de devenir un.e adulte libre et responsable pour se réaliser pleinement en tant que personne, sur son lieu de vie comme au travail ;
- en résolvant la crise sociale et politique qui s'exprime en France sous diverses formes avec des actes de solidarité, de revalorisation du travail et de lutte contre la précarité.

C'est dans ce contexte de tensions que va se tenir ce Comité social d'administration en Formation spécialisée. Nous ne pouvons aborder les conditions de travail difficiles des agents sans parler du fiasco GMBI (gérer mes biens immobiliers). Voilà un bel exemple de « simplification » qui ne fait que créer de la pagaille aux guichets des Finances Publiques et sème la confusion dans la population. Alors que les SIP ont été les plus touchés par les suppressions d'emplois cette année ils se retrouvent confrontés à un afflux massif de contribuables.

Encore une fois une mauvaise décision alimente la colère de la population, usagers comme agents. Pour calmer tout cela, un report de la date limite de déclaration d'un mois a été décidé mais si tardivement que le mal est fait. Le Directeur général a dû expliquer dans les médias que nos services ne sont pas capables de taxer les résidences secondaires pour justifier la mise en place de GMBI. Face à la colère, le mensonge.

L'ensemble de ces « réformes », « simplifications », « restructurations », ne sont en rien des outils d'améliorations des conditions de travail et du service public. Ce ne sont que des mesures budgétaires.

Et nos conditions de travail ne risquent pas de s'améliorer à l'issue du dernier mouvement de mutations. En Moselle, c'est un déficit de 54 agents A, B et C pour l'ensemble des services.

La CGT Finances Publiques revendique :

- des embauches d'agents sous statut à hauteur des besoins ;
- une revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice et un plan de rattrapage des pertes cumulées au-delà des 10 %;
- la présence de services de pleine compétence sur l'ensemble du territoire.